

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
6 — 45 — — Omnibus.
9 — 02 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
— — — — Express.
7 — 22 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
— — — — Omnibus.
— — — — Express.
12 — 38 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne,
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, placé du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le Times publie une dépêche de Berlin portant que M. de Bismark a consenti à une prolongation de l'armistice et a fait un arrangement définitif, basé sur certaines conditions militaires, les élections françaises ayant une tournure pacifique.

On lit encore dans le Times : « Si l'on ne jette pas de difficultés dans la voie d'un arrangement satisfaisant, on ne peut dire avec quelle facilité les Allemands peuvent être amenés à retirer quelques-unes de leurs prétentions les plus dures. »

Des bruits ont couru en Angleterre, puis à Bordeaux, que M. de Bismark et l'empereur Guillaume seraient sérieusement indisposés.

On parle toutefois d'une manière plus certaine du départ du nouvel empereur et de son chancelier pour la fin de ce mois.

Ce départ coïnciderait avec les conclusions qui seront prises dans les négociations entre l'Assemblée de Bordeaux et le quartier-général de Versailles.

On mande de Leipzig qu'une pétition à l'Assemblée Nationale de Bordeaux circule parmi les prisonniers français. Les signataires de cette pétition déclarent qu'ils obéiront au gouvernement que la France se donnera. « Mais, ajoutent-ils, si notre position de soldats nous défend de prendre une part active à la lutte politique, nous avons le droit de demander, à titre de citoyens, que le gouvernement auquel nous aurons le devoir de donner notre sang soit la véritable expression de la volonté de notre pays. En conséquence, nous avons l'honneur de vous demander de faire appel au suffrage universel pour trancher deux questions :

- 1° La question de savoir si le gouvernement de la France sera la monarchie ou la république.
- 2° Le nom du monarque, dans le cas où le suffrage universel se prononcerait en faveur de la monarchie.

« Nous nous engageons d'avance, et sur l'honneur, à nous soumettre au verdict de la nation. »

Nous apprenons qu'une souscription en faveur des victimes de la guerre en France a été ouverte à Saint-Petersbourg par la colonie française de cette capitale. Dès que cette nouvelle s'est répandue, une souscription semblable a été ouverte à Moscou et dans les principales villes de l'empire russe. Les plus grandes familles et les plus riches marchands russes ont voulu y prendre part. Ces derniers ont souscrit pour des sommes importantes, de telle sorte que la souscription française a atteint en quelques jours un chiffre considérable et prend les proportions d'une véritable manifestation nationale contre les tendances prussiennes de la politique qui a été imposée dans ces derniers temps au prince Gortschakoff.

Dépêches des journaux anglais du 14 février.

Berlin, 12 février. — On s'attend au quartier-général à voir la paix conclue dans un bref délai.

En même temps on fait des préparatifs militaires et financiers pour continuer la guerre, si c'est nécessaire.

Le parlement prussien vient d'être convoqué pour statuer sur une demande d'avances de 50,000,000 thalers à l'empire; si cette somme est réellement dépensée, elle devra être remboursée par le parlement allemand, qui se réunit dans le courant de mars.

Les villes du grand-duché de Bade veulent ériger un monument au général prussien von Werder, dont la victoire sur Bourbaki a empêché l'invasion de l'Allemagne.

Berlin, le 13 février. — Dans la séance d'aujourd'hui de la chambre basse de la Diète, le projet de loi demandant l'avance de 50,000,000 de thalers au chancelier fédéral a été adopté sans amendement.

Des lettres de Versailles annoncent que l'empereur retournera à Berlin au commencement de mars pour ouvrir le parlement allemand en personne.

On télégraphie de Bordeaux, 19 février :

Dans sa séance de l'Assemblée, M. Thiers a dit qu'il n'apportait pas de programme, ce qui est toujours vague; mais il ne pouvait pas y avoir deux politiques à suivre dans le moment actuel. Il est urgent de faire cesser les maux qui affligent le pays: il faut faire cesser l'occupation ennemie; le pays a besoin de la paix, d'une paix courageusement débattue, et seulement acceptée, si elle est honorable.

M. Thiers annonce la reconstitution des conseils généraux et municipaux par de nouvelles élections.

La tâche à laquelle le gouvernement consacra toutes ses forces sera de pacifier et de réorganiser le pays, de relever le crédit et de rétablir le travail.

M. Thiers dit :

« Rien n'est plus pressant que cette tâche. Je ne concevais pas que quelqu'un pût ici s'occuper d'une question constitutionnelle, tandis que la France se débat sous l'étreinte de l'ennemi.

« Voilà notre politique, et à cette politique tout homme sensé, qu'il soit monarchiste ou républicain, peut travailler utilement dans l'intérêt du pays.

« Une foi cette tâche accomplie, nous rendrons le pays à lui-même, pour qu'il nous dise comment il veut vivre.

« Alors, en connaissance de cause, nous pourrions prononcer sur nos destinées, et cela non par une simple minorité, mais par la volonté nationale.

« Telle est la politique à laquelle, mes collègues et moi, nous nous consacrerons.

« Ce sera la plus grande force que vous puissiez donner à nos négociateurs, que de prêter votre concours à une politique qui n'a en vue que l'intérêt du pays. » (Applaudissements.)

M. Jules Favre dit :

« Il a paru nécessaire au gouvernement d'associer l'action du pouvoir parlementaire à l'action du pouvoir exécutif: je propose donc de faire assister aux négociations une commission de 15 députés, nommés par l'Assemblée, qui iront à Paris immédiatement et seront constamment en relations avec les négociateurs, à qui ils donneront l'autorité de mandataires du pays.

« Les négociations seront communiquées à la commission, qui fera son rapport à l'Assemblée. »

M. Thiers propose à l'Assemblée de suspendre ses séances pendant les négociations.

La séance continue.

INCIDENT ROCHEFORT.

Des versions diverses circulaient hier soir sur un incident dont M. Rochefort aurait été le triste héros. Le député de Paris aurait insulté violemment un soldat qui, exécutant sa consigne, l'aurait invité à exhiber sa carte de représentant pour passer par une certaine porte.

« Si vous aviez montré la même énergie contre les Prussiens, s'est écrié M. Rochefort, il y a longtemps qu'ils seraient chassés de France. »

D'autres ajoutent que M. Rochefort aurait menacé d'un soufflet le soldat fidèle à son mot d'ordre.

Quels que soient les détails, le fond paraît exact. Il semble même, d'après divers indices, qu'il y a de la part de M. Rochefort et de ses amis un parti pris d'insulter l'armée. Est-ce pour provoquer un conflit? Cela ne nous étonnerait pas du patriotisme connu des Jacobins.

Mais comment, en tout cas, M. le comte de Rochefort ignore-t-il que les hommes bien élevés ne se mettent jamais en colère contre une consigne?

On écrit de Paris :

« Une redoutable question, dont l'étude s'impose à nos gouvernants, c'est celle de la suppression de l'indemnité quotidienne accordée aux gardes nationaux et à leurs femmes. Elle a déjà été agitée dans les conseils du gouvernement. Il serait question de faciliter la reprise du travail de la manière la plus large, de façon à assurer une occupation et par suite un salaire suffisant à tous les citoyens nécessiteux. »

PROTESTATION DU CARDINAL ANTONELLI.

Le cardinal Antonelli vient d'adresser la note suivante aux représentants du Saint-Siège à l'étranger sur l'entrée à Rome du prince Humbert :

« Illustrissime et révérendissime monsieur,

« Hier (23 janvier), à quatre heures de l'après-midi, le prince Humbert de Savoie et son épouse ont fait leur entrée solennelle à Rome; ils se sont installés dans l'appartement du saint-père, au Quirinal, entièrement transformé et approprié au nouvel usage qu'on en veut faire. Afin que le peuple accourût en foule et que les princes fussent l'objet d'une démonstration de joie, les avis de la municipalité, les articles des journaux, les proclamations des cercles avaient invité la population à se rendre en grand nombre sur leur passage. Les étudiants de l'Université et ceux du Lycée, installés dans le Collège romain, d'où furent expulsés les jésuites, durent également s'y rendre avec leurs drapeaux respectifs. Toutefois l'accueil ne présenta guère un caractère de fête; et si l'on excepte une poignée de gens de la populace qui, ramassés dans les rues au son de la trompette, entouraient sur le lieu même le cortège et applaudissaient les nouveaux venus, tous les autres curieux qui ont coutume de se réunir partout et

pour un motif quelconque, gardaient un silence plein de dignité.

« Lorsque les deux voyageurs furent montés à l'appartement destiné à devenir leur habitation, ceux qui, pendant le trajet, avaient crié et applaudi, se mirent à demander l'apparition des princes sur le principal balcon du palais. Ce désir fut réalisé avant d'être exprimé. En effet, on orna d'un tapis de soie rouge cette même loge d'où on annonça au monde catholique l'élection du pontife, souverain de Rome, chef auguste de l'Église, et le prince et la princesse se montrèrent au peuple. On voulait, dans la soirée, que les maisons fussent illuminées. Mais les habitants ne se souciaient pas de répondre à cette exigence; la ville resta donc entièrement plongée dans les ténèbres.

« Pendant que cela se passait, on entendait gronder le canon des forts, et les cloches du Capitole, sonnait comme pour un jour de fête, annonçant à la capitale du monde chrétien l'arrivée du fils aîné de Victor-Emmanuel, de ce roi qui a réduit le souverain-pontife, le père commun des fidèles, à l'état douloureux dans lequel il se trouve actuellement.

« Je m'abstiens de faire ici des commentaires, et de parler des impressions que dut nécessairement produire ce nouvel outrage fait aux droits souverains du saint-père et à la dignité du pontife. Si toutes les personnes de bien en ont été profondément affligées, il est aisé d'imaginer que le cœur de Sa Sainteté dut être bien plus douloureusement frappé par chaque coup de canon et de cloche, qui lui rappelait moins son entière spoliation que les maux extrêmement graves qui en résultent pour la religion et pour l'Église.

« Afin que les catholiques puissent se convaincre de plus en plus que les dommages qu'entraîne l'état actuel des choses sont d'une gravité au-delà de toute expression, il me suffira de faire remarquer que dans Rome, centre du catholicisme, siège du pontife et du maître suprême de la vérité, dans Rome, où des milliers de martyrs ont versé leur sang pour la foi de Jésus-Christ et où reposent les princes des apôtres, il s'est établi une société de *Libres penseurs* qui tient des séances publiques annoncées d'avance par des affiches imprimées, qui rend compte de ses discussions par les journaux et qui publiera prochainement un journal destiné à combattre les idées superstitieuses de cette religion qui s'attribue le nom de catholique.

« Quant à moi, je crois que tout honnête homme, je ne dis pas tout catholique, qui voudrait jeter les yeux sur tout ce qui se progage ici en matière de foi et de discipline ecclésiastique, sur les obscénités qu'on répand parmi le peuple, sur les artifices avec lesquels on cherche à renverser le principe religieux par la distribution gratuite de livres protestants et de bibles, se convaincrerait aisément qu'en aucun pays d'Europe et sous aucun gouvernement, on ne tolérerait impunément des assauts aussi atroces contre la religion de l'Etat ou même de la minorité du pays, et des injures aussi sanglantes, faites à ses ministres, comme celles qu'on permet à Rome en présence du Saint-Père et sous les yeux du Souverain-Pontife.

« Rome, le 24 janvier 1871.

Le programme de M. Félix Pyat.

Le *Vengeur*, organe parisien de la démocratie ultra-révolutionnaire, nous expose ainsi le programme de son parti :

RÉPONSE A UNE DEMANDE.

Un journal, le *Français*, me demande mon programme. Il en a le droit.

Je n'ai pas à lui faire même demande. Je connais le sien : romain à l'église et royaliste à l'Hôtel-de-Ville... Le pape et le roi : voilà ses maîtres spirituels et temporels !

N'ayant pas l'honneur de partager sa foi, de représenter sa loi, de figurer sur sa liste ni de mériter son vote, je pourrais sans doute me dispenser de lui répondre. Toutefois, comme je n'ai nulle raison d'être discret, même avec le *Français*, je lui répondrai.

Ses maîtres ne sont pas les miens. Le seul pape et roi que je reconnaisse, c'est tout le monde.

Le seul souverain que je serve, c'est le peuple.

Le seul pouvoir dont j'aie reçu mandat, c'est le peuple de Paris.

Or, ce que je veux, je le sais bien. Mais ce que veut le peuple qui m'a élu, je le sais moins.

Je ne puis même le savoir certainement que s'il me le dit clairement.

Je l'ai interrogé depuis deux jours, et j'aurai sa réponse sans doute au second tour de scrutin.

Sans être un *Publicola*, je tiens surtout à servir fidèlement la classe la plus pauvre et la plus nombreuse, la plèbe de Belleville, le peuple de l'Aventin. Je suis un démagogue.

En attendant, si j'étais le peuple souverain, voici ce que je voudrais pour mon salut.

Je casserais d'abord tous les généraux monarchiens.

Je confierais l'épée de la France à Garibaldi.

Je donnerais ordre à mes représentants de voter l'exil des princes; et si l'exil ne suffisait pas, la mort.

Je saisiserais comme bien nationaux tous ceux des traîtres réguliers ou séculiers, qui, en République, comploteraient pour un roi.

Je chargerais mes représentants de constituer un gouvernement révolutionnaire, non à Bordeaux, ville aristocratique, ouverte, excentrique, accolée au bout de la France, à la mer, sans influence possible sur aucune partie du sol, sans moyen de défense ni de secours, n'ayant pas un peuple d'ouvriers, mais une population erratique, indifférente, cosmopolite, de viveurs, de matelots et d'étrangers.

J'ordonnerais à mes représentants de faire la levée en masse, de ne pas céder « un pouce du sol ni une pierre des forts. » Et le « Français », nom oblige, sera forcé de convenir que si la France cédait la Lorraine et l'Alsace à la Prusse pour la paix, cette paix serait la nourrice de la guerre; que l'Angleterre lui ferait bientôt querelle d'Allemagne pour avoir Toulon, la Corse, l'Algérie et l'Égypte; bref, qu'une fois la France entamée, elle tomberait en morceaux comme la Pologne.

Peuple souverain, je ne voudrais pas laisser à mon héritier la France plus petite que je ne l'aurais reçue de mon auteur.

Je me préparerais au sacrifice, sachant que la voie de l'honneur est celle du salut, que Moscou a sauvé la Russie, Saragosse l'Espagne, et Puebla le Mexique.

J'ordonnerais donc la lutte à outrance comme le plus sûr moyen d'en finir avec la lutte.

J'ordonnerais donc de transférer l'Assemblée à Lyon...; mais j'apprends que Lyon n'est plus la seconde ville de la Révolution... grâce au révolutionnaire Gambetta. Je transporterais la Révolution aux Cévennes, et j'ordonnerais la mise en accusation de tout le gouvernement sans exception... des gouvernants de Paris comme de ceux de Tours; des avocats comme des généraux, et de Favre comme de Gambetta.

Favre a rendu Paris aux Prussiens; Gambetta a rendu Lyon aux royalistes;

Favre a signé la convention de Paris; Gambetta l'abolition de la Commune de Lyon.

Favre a laissé le commandement de l'armée de Paris à Trochu et Vinoy; Gambetta, les armées de la France à Bourbaki et Chanzy.

Favre a été le nouveau Fouché de Paris; Gambetta, le nouveau Collot de Lyon; un Collot à l'en-

vers, démolissant Lyon révolutionnaire, abattant la Commune affranchie pour y laisser la Commune asservie, un Lyon réactionnaire, nommant, non plus des canuts, mais des Trochu; non plus des Raspail, mais des Favre; non plus des Cluseret, mais des Laprade et des Mangini... pas même l'inamovible Hénon !

Favre a caressé la réaction; Gambetta l'a irritée... jusqu'à l'exaltation. Il a blessé le monstre sans le tuer. Maladroit matador, il a piqué le taureau, et s'est mis à genoux, donnant sa démission, demandant pardon à la bête de lui avoir montré du rouge, de l'avoir provoquée, la respectant, l'honorant et l'épargnant de son mieux... le matador demandant à devenir son bouvier.

Favre n'a pu tuer Paris; Gambetta a tué Bordeaux comme Lyon, Rouen comme Bordeaux, Nantes comme Rouen... Il a tué la France.

Favre n'a pu faire nommer que des républicains à Paris, Gambetta n'a fait nommer que des royalistes par toute la France. Favre deux fois, Trochu trois fois, lui-même autant, et Thiers vingt fois.

Il a additionné Favre, multiplié Trochu, cubé Thiers, centuplé la réaction, ressuscité tous les morts, évoqué tous les revenants, tous les princes, tous les prétendants, Jérôme Napoléon, et le duc d'Anmale, un ou deux Murat, sans compter tous les généraux, Changarnier, Chasseloup-Laubat et jusqu'à Paladine, qu'il avait tué... A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.

Enfin, Favre n'a fait que sept faux pour gagner cinq cent mille francs; Gambetta, 45 circulaires pour faire gagner, dit-on, cent mille francs à ses amis du *Siècle*, et acheter cinq millions le Grand-Hôtel, à son confrère et compère Laurier.

Favre mérite le bague; Gambetta mérite l'éloge du *Français*.

La condamnation des trois est la fin de mon programme !

FÉLIX PYAT.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

M. le prince de Joinville et M. le duc d'Anmale, élus députés à l'Assemblée nationale, sont arrivés à Bordeaux.

— On prétend que la reddition de Belfort aurait été la condition de la prorogation de l'armistice. La place aurait pu tenir encore longtemps.

— Les catholiques anglais ont beaucoup insisté près du Saint-Père, depuis l'invasion des États romains par les Italiens, pour qu'il n'abandonnât pas cette capitale de la catholicité. On nous affirme que les malheurs du Saint-Père ont amené de nombreuses conversions catholiques en Angleterre et que le mouvement religieux qui se produit dans ce sens atteint des proportions extraordinaires.

— Par la voie de Lyon-Méditerranée, il était parvenu à Paris, le 15 février, 5,818 wagons de ravitaillements de toutes sortes, sauf les vins dont Paris n'avait pas besoin; les lignes d'Orléans et de l'Ouest en ont fourni au moins autant.

— La liste des décès par âge, du bulletin sanitaire de Paris, montre qu'il est mort 746 enfants au-dessous d'un an, dans la semaine du 28 janvier au 2 février. La semaine précédente il en était mort 900 et l'on n'avait à constater que 90 naissances.

— Les ministres, depuis la révolution de septembre, ont touché 75,000 francs de traitement. C'est ce que percevait M. Crémieux pour faire la jolie besogne que le gouvernement de Paris a dû désavouer.

Cette situation sera sans doute réglée à nouveau, en même temps que la dotation particulière du président du conseil, chef du pouvoir exécutif.

— Une correspondance de Paris constate que le premier soin des Allemands a été de chercher les torpilles qui, autour de la capitale, avaient été enfouies dans le sol.

— Des troubles, qui avaient déjà signalé les soirées du 8 et du 9 février, à Nice, se sont renouvelés avec plus de violence encore dans la journée du 10. Des coups de revolver ont été tirés contre le secrétaire-général de la préfecture, contre le procureur de la République et contre le commis-

saire de police; mais heureusement personne n'a été blessé. L'hôtel du préfet a été assailli comme la veille. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Dans la soirée, M. Marc Dufraisse, préfet des Alpes-Maritimes, a fait afficher une proclamation énergique, dans laquelle il menace les perturbateurs d'une répression sévère. Déjà il a fait arrêter les meneurs qu'il a livrés à la justice.

Le journal la *Voce di Nizza*, organe des séparatistes, a été supprimé par arrêté préfectoral.

Dans la journée du 11, il y a eu encore quelque effervescence, mais l'agitation était moins considérable que les jours précédents.

— Voici quelques détails qui donnent une idée de la puissance d'organisation et d'administration de nos ennemis. Depuis que le service est rétabli sur la ligne d'Orléans, ils ont eux-mêmes installé tout le matériel et le personnel en quelques jours. Tout est allemand, voire même prussien : wagons locomotives, chauffeurs, mécaniciens et employés.

Les voitures, si confortables, comme on sait, ont toutes été empruntées aux chemins de fer allemands. Sur les portières on lit ces inscriptions: Altona, Hambourg, Emden, Osnabruck, ou d'autres encore désignant les principales lignes d'outre-Rhin. Les signaux, les inscriptions sont allemands; on n'emploie pas les disques de notre voie, les avis sont donnés aux mécaniciens par des sifflets.

En supposant qu'on eût perdu la mémoire, on pourrait facilement se croire transporté chez nos voisins ennemis, tant la transformation est complète.

— Le Fr. F. Philippe, supérieur-général des frères de la doctrine chrétienne, est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Une famille de Paris, qui s'était réfugiée dans notre ville, et qui est rentrée dans la capitale, vient d'écrire à un de nos concitoyens une lettre à laquelle nous empruntons les passages suivants :

Paris, 14 février 1871.

Nous sommes arrivés ici, après 46 heures de voyage, par un beau temps, mais bien fatigués.

Au premier poste prussien que nous avons vu en avant d'Orléans, l'officier qui s'est présenté à nous a été d'une politesse remarquable; il paraissait appartenir à une famille distinguée. En passant à Orléans, des wagons on aperçoit peu de dégâts; il est vrai qu'on n'entre pas en ville; ce n'est qu'à Choisy-le-Roy qu'on a vu la ruine et la dévastation.

A l'arrivée en gare de Paris on ne trouve plus ni voitures, ni commissionnaires pour porter les bagages; chacun s'arrange comme il peut.

Nous avons retrouvé plusieurs de nos connaissances, en assez piteux état: elles ont tant souffert! Il leur était impossible d'avoir quoique ce soit sans cartes; elles étaient nécessaires même aux célibataires qui allaient manger au restaurant, et ils devaient porter leur pain. Aujourd'hui 14, ces cartes sont encore en usage. Depuis deux jours, on peut se procurer chez quelques boulangers du pain, et depuis aujourd'hui seulement, chez de rares bouchers, quelques minces morceaux de bœuf et de mouton.

Nous sommes arrivés quinze jours trop tôt: sans nos amis, nous n'aurions pu avoir de pain faute de carte. Le bois de chauffage et le charbon manquent encore. On prépare la cuisine avec du bois vert que l'on vient d'abattre. Jugez comme cela brûle bien. Les boulangers brûlent des mardriers de sapin et des planches de menuiserie.

Chacun allait faire queue pour la distribution des substances alimentaires. Il fallait attendre trois ou quatre heures, et quand son tour arrivait, il n'y avait quelque fois plus rien; il ne s'agissait plus que de recommencer le lendemain et courir les mêmes risques.

La population de Paris était à ses derrières ressources, et quel pain mangeait-on! Combien n'ont pas eu besoin de M. Purgon. Pour beaucoup la santé est altérée. Espérons qu'un changement de régime et le beau temps rétabliront tous les malades.

Ici, comme à Saumur, on ne voit que mo-

biles et gardes nationaux, partout le képi et le pantalon à bandes garance. Le jardin des Tuileries est entièrement occupé par la troupe, abritée dans des baraques en bois, et par le matériel de guerre, canons, chevaux, etc.

Paris, 15 février 1871.

Ma chère tante,

..... La divine Providence a daigné nous abriter dans ces jours d'épreuves, car, hélas! nous avons bien souffert pendant ce terrible siège, mais malgré les privations de toutes sortes que nous avons eu à supporter, nous sommes encore vivants. Il était bien temps que l'armistice eût fin à notre diète. Ma pauvre mère s'affaiblissait de jour en jour, semblable à une lampe qui manque d'huile. Ma plume est impuissante à te décrire ce que mon cœur de fille a souffert à la vue de ce triste état sans pouvoir y porter remède.

On nous avait rationné la viande dans les derniers temps, nous n'en avions que 50 grammes par jour et encore il fallait déduire les os. Quant au pain, les chiens qui restent à Paris ne vouldraient pas en goûter; je dis qui restent, car ils ont presque tous été mangés par les riches, tant le prix en était élevé. Il en a été de même des chats qui étaient devenus des êtres inutiles, puisque les rats étaient vendus en croquettes chez Vélour. Tu vois, chère tante, que notre brillante capitale pouvait se comparer au radeau de la *Méduse*. Je ne puis mettre mon petit doigt dans le feu qui n'a pas été mangé de chair humaine, tant le Parisien était devenu vorace.

Ne crois pas que le Parisien soit devenu triste au milieu de tous ces désastres; il riait de sa faim, de sa maigreur, du froid, de la mort qu'il allait chercher en chantant. Aussi les Prussiens en ont conclu qu'ils étaient fous. Je te dirai à notre première entrevue, qui ne tardera pas, je l'espère, les joyeux propos, les lazzi qui roulaient à la réception des *cartes de visites prussiennes*: c'est ainsi qu'on désignait les bombes, boulets, obus que nous arrivaient.

Voici un aperçu des prix des vivres pendant le mois de janvier: Un lapin 30 fr., un rat 5 fr., une langue de chien 2 fr., une livre de beurre 36 fr., œuf 2 fr., un poulet de 50 à 50 fr., une dinde 80 fr., une carotte 1 fr. 10, un oignon 60 c., un chou 8 fr., les pommes de terre 35 fr. le décalitre. Le litre 2 fr. 50 le litre, l'huile d'olive 8 et 10 fr. la livre. D'après ces prix ne t'étonne pas de trouver nos pauvres amies un *tantinello smagrata*.

On lit dans les *Libertés publiques* d'Angers: Nous apprenons de source parfaitement sûre que M. le ministre de l'intérieur, le républicain Ernest Picard, s'est empressé d'accepter la démission du républicain (?) Maurice Engelhard, bien encore préfet de Maine-et-Loire.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur prussien*, qui s'édite à Versailles dit que l'Allemagne est résolue à continuer la guerre, si la France ne donne pas de compensation pour le passé et de garantie pour l'avenir.

Il insiste particulièrement sur les garanties certaines qu'offrirait l'occupation de Paris.

Défense a été faite de laisser sortir des vivres de Versailles.

Le *Moniteur prussien* affirme encore que les Allemands entrèrent dans Paris le 24 février. L'empereur déjeûnera à l'École militaire, passera une revue des troupes sur le Champ-de-Mars, et retournera à Versailles le soir même.

Le *Daily-Telegraph* a une dépêche de Paris, 15 février, dans laquelle il est dit que la police a recueilli toutes les armes, munitions, cartouches, grenades, etc.

On a détruit les barricades qui défendaient l'avenue de l'Impératrice.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.